

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU MARDI 12 FEVRIER 2019

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart, régulièrement convoqué, s'est réuni le mardi 12 février 2019 à 19 h 00, 9 allée de la Citoyenneté à Lieusaint (77567), salle du conseil communautaire, sous la Présidence de Michel BISSON, Président.

Etaient présents :

Commune d'Evry-Courcouronnes :

M. Stéphane BEAUDET (à partir du point n°DEL-2019/067), Mme Danielle VALERO, M. Pascal CHATAGNON, Mme Laurence HEQUET, Mme Florence BELLAMY (à partir du point n°DEL-2019/067).

Commune de Corbeil-Essonne :

M. Jean-Michel FRITZ, Mme Nathalie BAUSIVOIR, M. Jean-François BAYLE (présent pour les points n°DEL-2019/078 et n°DEL-2019/079), Mme Martine BOUIN, Mme Pascaline VANDENHEEDE, M. Jérôme BREZILLON.

Commune de Savigny-le-Temple :

Mme Marie-Line PICHERY, Mme Fatiha BENSALAM, M. Henri BRET, M. Maurice POLLET.

Commune de Grigny :

Mme Fatima OGBI, M. Jacky BORTOLI, Mme Claire TAWAB.

Commune de Ris-Orangis :

M. Stéphane RAFFALLI, M. Gil MELIN, M. Serge MERCIECA, M. Ange BALZANO.

Commune de Combs-la-Ville :

M. Guy GEOFFROY, Mme Françoise SAVY, M. Bernard BAILLY.

Commune de Moissy-Cramayel :

Mme Line MAGNE, M. Angelo VALERII (jusqu'au point n°DEL-2019/078), M. Kalidou GUEYE.

Commune de Lieusaint :

M. Michel BISSON, Mme Valérie LENGARD.

Commune de Saint-Pierre-du-Perray :

Mme Catherine ALIQUOT-VIALAT.

Commune de Cesson :

M. Olivier CHAPLET.



Commune de Bondoufle :

M. Jean HARTZ, Mme Sylvie BOIDE.

Commune de Lisses :

M. Thierry LAFON.

Commune de Saint-Germain-lès-Corbeil :

M. Yann PETEL (jusqu'au point n°DEL-2019/078).

Commune de Soisy-sur-Seine :

M. Jean-Baptiste ROUSSEAU.

Commune de Nandy :

M. René RETHORE.

Commune de Saintry-sur-Seine :

Mme Martine CARTAU-OURY.

Commune de Villabé :

M. Karl DIRAT.

Commune de Le Coudray-Montceaux :

M. François GROS.

Commune d'Etiolles :

M. Philippe JUMELLE.

Commune de Tigery :

M. Germain DUPONT.

Commune de Réau :

M. Alain AUZET.

Absents représentés :

Commune d'Evry-Courcouronnes :

M. Jean CARON a donné pouvoir à Mme Laurence HEQUET,
M. Ronan FLEURY a donné pouvoir à Mme Danielle VALERO,
M. Jacques LONGUET a donné pouvoir à M. Pascal CHATAGNON,
Mme Edith MAURIN a donné pouvoir à M. Jean-Baptiste ROUSSEAU.
M. Francis CHOUAT a donné pouvoir à M. Stéphane BEAUDET (à partir du point n°DEL-2019/067).

Commune de Corbeil-Essonnes :

M. Jean-Pierre BECHTER a donné pouvoir à M. Jean-Michel FRITZ,
M. Jean-François BAYLE a donné pouvoir à Mme Nathalie BAUSIVOIR (à partir du point n°DEL-2019/080),
M. Redanga N'GAIBONA a donné pouvoir à Mme Pascaline VANDENHEEDE,
M. Volkan AYKUT a donné pouvoir à Mme Martine BOUIN.



Commune de Savigny-le-Temple :

M. Alain BRIARD a donné pouvoir à M. Henri BRET,
Mme Eléonore PAYS a donné pouvoir à Mme Marie-Line PICHERY.

Commune de Grigny :

M. Philippe RIO a donné pouvoir à M. Michel BISSON.

Commune de Ris-Orangis :

Mme Françoise SURRAULT a donné pouvoir à M. Ange BALZANO.

Commune de Combs-la-Ville :

M. Gilles-Edouard ALAPETITE a donné pouvoir à Mme Françoise SAVY.

Commune de Moissy-Cramayel :

M. Angelo VALERII a donné pouvoir à Mme Line MAGNE (à partir du point n°DEL-2019/079).

Commune de Cesson :

M. Jean-Louis DUVAL a donné pouvoir à M. Olivier CHAPLET.

Absents excusés :

Commune d'Évry-Courcouronnes :

Mme Najwa EL HAÏTE, M. Farouk ALOUANI, Mme Elodie FRANCOIS, M. Joseph NOUVELLON,
Mme Berdjouhi VASSILIAN-KARAKELIAN, Mme Farida AMRANI.

Commune de Corbeil-Essonnes :

Mme Frédérique GARCIA, M. Bruno PIRIOU.

Commune de Savigny-le-Temple :

M. Hervé KITEBA SIMO.

Commune de Grigny :

Mme Claire RENKLICAY, M. Pascal TROADEC, Mme Djouma DIARRA.

Commune de Ris-Orangis :

Mme Nhu-Anh DESORMEAUX.

Commune de Combs-la-Ville :

Mme Marie-Martine SALLES.

Commune de Moissy-Cramayel :

Mme Dorothée MOUREAUX.

Commune de Saint-Pierre-du-Perray :

M. Vincent LORRIERE.



Commune de Vert-Saint-Denis :
M. Eric BAREILLE.

Commune de Morsang-sur-Seine :
M. Guy Rubens DUVAL.

Le secrétaire de séance : Line MAGNE

Nombre de membres en exercice : 76

DELIBERATION N°DEL-2019/065 : PROCES-VERBAUX DES CONSEILS COMMUNAUTAIRES DU 18 DECEMBRE 2018 ET DU 9 JANVIER 2019

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE de la transmission des procès-verbaux des conseils communautaires du 18 décembre 2018 et du 9 janvier 2019.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.

DELIBERATION N°DEL-2019/066 : CENTRE AQUATIQUE NYMPHEA - TARIFS 2019

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la tarification du centre aquatique Nymphéa applicable au 15 février 2019, selon la grille tarifaire ci-annexée,

PRECISE que les tarifs ainsi adoptés seront notifiés à Equalia, délégataire,

AUTORISE le Président ou le Vice-président ayant délégation dans le domaine concerné à signer toutes les pièces relatives à ces tarifs.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.

DELIBERATION N°DEL-2019/067 : ATTRIBUTION ET VERSEMENT DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES POUR L'ANNEE 2019

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ATTRIBUE pour 2019 les subventions aux associations et organismes suivants :

Thématique	Nature comptable	Dénomination sociale	Montant	Descriptif de la subvention
PRÉVENTION SÉCURITÉ - CISPD	657341170	MAIRIE SAVIGNY MAISON JUSTICE	12 000	Participation au fonctionnement de la Maison de Justice et du Droit de Savigny-le-Temple qui a pour objet d'assurer une présence judiciaire de proximité et concourt à la prévention de la délinquance, à l'aide aux victimes et à l'accès aux droits. Contribue aux actions favorisant le développement de la citoyenneté, la lutte contre les discriminations et l'aide à la parentalité. Accueil et information du public, préparation et suivi des procédures alternatives aux poursuites.
PRÉVENTION SÉCURITÉ - CISPD	6574076	GENERATION 77	1 500	Organisation de conférences/débats dans les lycées pour prévenir la radicalisation
PRÉVENTION SÉCURITÉ - CISPD	6574077	ACJUSE	3 000	Association réalisant les missions de contrôle judiciaire et enquêtes de personnalité. Mise en place d'une action permettant l'éloignement du conjoint violent.
PRÉVENTION SÉCURITÉ - CISPD	6574082	CIDFF91	7 700	Association réalisant une mission d'information pour favoriser l'autonomie sociale, professionnelle et personnelle des femmes. Promeut l'accès au droit et propose de l'information juridique auprès des victimes de violences conjugales (permanences au Commissariat de Moissy-Cramayel et à la Maison de Justice et du Droit à Savigny-le-Temple).
PRÉVENTION SÉCURITÉ - CISPD	6574081	SOLIDARITE FEMMES LE RELAIS 77	61 000	Lutte contre les violences faites aux femmes dont la violence conjugale. Le Relais accueille, informe, oriente et accompagne les femmes victimes de violence conjugale ainsi que leurs enfants tout au long du parcours de sortie des violences.
PRÉVENTION SÉCURITÉ - CISPD	6574078	RESPECT	3 600	Animation de stages de responsabilisation auprès d'élèves exclus temporairement de leur établissement scolaire et éviter tout risque de déscolarisation
PRÉVENTION SÉCURITÉ - CISPD	6574079	ADSEA 77 SIE	4 700	Accompagnement spécifique individuel de mineurs déscolarisés ou susceptibles de l'être. Mises en place d'actions pour les aider à réaliser un projet personnel (recherche stage, aide à la rédaction de CV, etc.) mais aussi des actions plus contraignantes comme accomplir des tâches solidaires au sein de différentes structures.
PRÉVENTION SÉCURITÉ - CISPD	6574080	ESPOIR CFDJ P F S MELUN	24 500	Intervention d'une éducatrice au sein du commissariat de Moissy-Cramayel auprès des mineurs auteurs d'un premier passage à l'acte délinquant et de leurs parents. Objectif: lutter contre la réitération des mineurs
PRÉVENTION SÉCURITÉ - CISPD			118 000	



GENS DU VOYAGE	6574015	UNIONISTE DU ROCHETON	41 700	Actions d'accompagnement à la scolarisation des enfants du voyage et soutien à la parentalité. Afin d'homogénéiser les prestations offertes dans nos aires, la mission assurée dans les aires du 77 est étendue aux aires du 91.
GENS DU VOYAGE			41 700	
TRANSITION ÉCOLOGIQUE	6574055	AG LOCAL ENERGIE CLIMAT	75 000	Association, bras armé de GPS sur la mise en œuvre d'actions énergie climat de proximité : accompagnement des copropriétés et la mise en œuvre du Plan Energie Patrimoine (PEP), animation d'un réseau d'échanges destiné aux collectivités autour des problématiques d'amélioration énergétique de leur patrimoine (visites techniques, rencontres, etc.), conseil et accompagnement des ménages en matière d'économie d'énergie, de rénovation énergétique de leur logement et d'énergies renouvelables dans le cadre de l'Espace Info Energie.
TRANSITION ÉCOLOGIQUE			75 000	
HABITAT	6574025	ADIL LOGEMENT 77	13 005	Les deux Associations Départementales pour l'Information sur le Logement du territoire (ADIL 77 et ADIL 91) offrent aux habitants, locataires, hébergés, comme propriétaires, une information gratuite et neutre sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant leur logement. Partenaires de longue date de nos collectivités, villes et ex-EPCI, les ADIL assurent également auprès de GPS une veille législative et réglementaire en droit du logement et participent actuellement aux instances d'élaboration de notre Programme Local de l'Habitat et d'installation de notre Conférence Intercommunale du Logement.
HABITAT	6574038	ADIL LOGEMENT 91	28 614	
HABITAT			41 397	
RELATIONS INTERNATIONALES	65738084	VILLE DE DAKAR	25 000	Soutien à la définition du Plan Climat de la Ville de Dakar. Participation de Grand Paris Sud à hauteur de 75 000 euros sur 3 ans (2017 - 2019). Dernière subvention en 2019.
RELATIONS INTERNATIONALES	6574013	CDANE	65 000	Soutien à l'association CDANE pour le suivi et la mise en œuvre de projets au Mali (Kayes et Bamako), au Sénégal (Dakar) et en Mauritanie (Nouakchott). Subvention équivalente à 2018.
RELATIONS INTERNATIONALES	6574083	AMCMJCFSS AMCS	5 000	Soutien à l'Association Mauritanienne des Communes du Sud (AMCS regroupant 10 communes mauritaniennes) pour le suivi et la mise en œuvre de projets. Subvention équivalente à 2018.
RELATIONS INTERNATIONALES			95 000	
SPORTS	6574027	ASPS BASE BALL LES TEMPLIERS	38 500	Subvention club et athlètes sur liste ministérielle



SPORTS	6574028	CACV GYM SPORTIVE CLV	53 900	Subvention club, athlètes sur liste ministérielle et événement national
SPORTS	6574029	EVRY VIRY HOCKEY 91	87 500	Subvention club et athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574031	GYM DANSE GR	23 000	Subvention événement national
SPORTS	6574032	SAVIGNY SENART ATHLETISME	46 300	Subvention club, athlètes sur liste ministérielle et événement national
SPORTS	6574033	SEINE ESSONNE BASKET BALL	13 000	Subvention club
SPORTS	6574034	SENART GYM GARCON CCV	14 000	Subvention club
SPORTS	6574035	UNION SPORTIVE R.O RUGBY	65 000	Subvention club
SPORTS	6574036	USMC SECTION FOOTBALL	107 000	Subvention club
SPORTS	6574085	EVRY FOOTBALL AMERICAIN	4 900	Subvention club
SPORTS	6574086	EVRY HANDISPORT TENNIS DE TAB	5 100	Subvention club et athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574087	ASCE CANOE-KAYAK	6 000	Subvention club et athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574088	ASCE LES DAUPHINS	3 000	Subvention club
SPORTS	6574089	ASCE RUGBY XIII SPARTIATES	6 300	Subvention club
SPORTS	6574090	ASCE TENNIS	2 500	Subvention club
SPORTS	6574091	ASCE TRIATHLON	6 800	Subvention club
SPORTS	6574092	ASE BASEBALL SOFTBALL CRICKET	11 300	Subvention club et athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574093	ASK KARTLAND	400	Subvention athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574094	AVIRON DU COUDRAY MONTCEAUX	3 700	Subvention événement national
SPORTS	6574095	BLOCK'OUT CENTRE ESSONNE	16 400	Subvention club et athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574096	CACV ATHLETISME	1 400	Subvention athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574097	CACV KARATE	12 900	Subvention club et athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574099	CLUB BADMINTON ST GERMAIN	3 400	Subvention club et athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574100	COMBS SENART TENNIS TABLE	9 500	Subvention club
SPORTS	6574101	HANDBALL CLUB VAL DE SEINE	700	Subvention club
SPORTS	6574102	JUDO CLUB DE MOISSY CRAMAYEL	4 400	Subvention club et athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574103	LISSES ATHLETIC CLUB	6 400	Subvention club et athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574104	LISSES CRICKET CLUB	1 000	Subvention club
SPORTS	6574105	M&R BOXING CLUB SAINTRY 91	1 500	Subvention athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574106	SAVIGNY LE TEMPLE ECHECS	1 800	Subvention club

Grand Paris Sud

500 place des Champs-Élysées - BP 62 - Courcouronnes

91054 Évry Cedex - Tél : 01 69 91 58 58

www.grandparissud.fr



SPORTS	6574107	SCA 2000 EVRY ATHLETISME	10 000	Subvention athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574108	SCA 2000 EVRY GR	10 000	Subvention athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574109	SCA 2000 HANDBALL	2 000	Subvention événement national
SPORTS	6574110	SEINE ESSONNE GRS	3 600	Subvention club
SPORTS	6574111	SENART AGGLO HAND BALL	4 600	Subvention club
SPORTS	6574112	SENART BADMINTON	10 200	Subvention club et athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574113	SENART BASKET BALL	14 400	Subvention club et athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574114	SENART SAVIGNY TRIATHLON	3 500	Subvention club
SPORTS	6574115	SENART TAEKWONDO HAPKIDO	2 600	Subvention club et athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574116	TENNIS CLUB ST GERMAIN LES C	8 900	Subvention club et athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574117	UNION SPORTIVE DE GRIGNY	21 200	Subvention club et athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574119	US RIS-ORANGIS BASKET-BALL	400	Subvention athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574121	US RIS-OR. ROLLER SKATING	15 400	Subvention club et athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574122	VIPERS GRIGNY CRICKET CLUB	1 800	Subvention club
SPORTS	6574XX9	MYRMIDONS UNION TEAM	1 900	Subvention club
SPORTS	6574XX8	US RIS-ORANGIS TENNIS	2 500	Subvention club
SPORTS	6574030	GAGNER A SENART	63 500	Subvention événement national
SPORTS	6574XX1	BASKET CLUB SAINTRY/ST-PIERRE	700	Subvention club
SPORTS	6574XX2	TENNIS CLUB SENART NANDY	300	Subvention club
SPORTS	6574XX3	GPS CORBEIL-ESSONNES AQUATIQUE	6 800	Subvention club
SPORTS	6574XX4	AS EVRY KARATE	29 800	Subvention club et athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574XX5	ASCE TENNIS DE TABLE	700	Subvention athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574XX6	KARATE CLUB D'ETIOLLES/TIGERY	400	Subvention athlètes sur liste ministérielle
SPORTS	6574XX7	COMITE REGIONAL IDF LUTTE	3 000	Subvention événement national
SPORTS			775 800	



DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	6574044	ICAM PARIS SENART	7 500	2ème versement de subvention à l'ICAM PARIS SENART (cf. convention d'objectifs et de financement GPS-EPA-ICAM 2018-2020 - soutien financier de l'EPA et de la CA GPS à l'Icam pour : l'accompagnement à l'animation du Cluster Innovation logistique et E-commerce et la réalisation du projet «MOBICITYLAB»).
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	6574128	ENTREPRISE SUD FRANCILIEN	12 610	Versement d'une subvention annuelle de fonctionnement à l'association ENTREPRISES SUD FRANCILIEN (ESF) dans le cadre de la mise en œuvre de son programme d'actions : réalisation d'actions d'animation du tissu d'entreprises et de valorisation économique du territoire.
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	6574185	PEXE	24 000	Versement d'une subvention à l'association PEXE (qui œuvre au plan national en faveur des éco-filières) de 24 000 € TTC pour le lancement conjoint de la phase 2 du programme d'accompagnement par le PEXE : organisation d'un grand évènement de valorisation des éco-entreprises du territoire.
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	6574187	GRAND PARIS SPORT	60 000	Versement d'une subvention annuelle à l'association Cluster Grand Paris Sport pour accompagner l'émergence d'un pôle d'excellence scientifique, économique et sportif sur le territoire.
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	6574195	ENSIIE EVRY GAMES CITY	50 000	Versement d'une subvention pour organiser la 4e édition des Evry Games City, événement grand public porté par l'ENSIIE et le C-19, en partenariat avec la C.A dédié à l'innovation digitale culture et jeux vidéo.
EMPLOI - RÉUSSITE CITOYENNE	6574001	DYNAMIQUE EMPLOI	617 471	Versement d'une subvention afin de favoriser l'accès à l'emploi des publics résidant sur les communes situées sur le territoire de l'ex CAECE par le biais de la Mission Locale (- 26 ans) et du PLIE (personnes très éloignées de l'emploi).
EMPLOI - RÉUSSITE CITOYENNE	6574002	CFP SEML	307 197	Versement d'une subvention afin de favoriser le retour à l'emploi des publics du territoire de la Communauté d'Agglomération qui en sont les plus éloignés grâce à l'accès à la formation et à la qualification. (chantier d'insertion, formation pré - qualifiante et formation qualifiante)
EMPLOI - RÉUSSITE CITOYENNE	6574003	MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DE SENART	285 477	Versement d'une subvention afin de favoriser l'accès à l'emploi des publics et développer des actions portées par les dispositifs : "Maison de l'Emploi et de la Formation" et de la "Mission Locale" (- 26 ans) pour le territoire de GPS du 77.
EMPLOI - RÉUSSITE CITOYENNE	6574004	MAISON DE L'EMPLOI CORBEIL ESSONNES / EVRY	258 573	Versement d'une subvention en faveur des actions développées dans le cadre de l'anticipation des mutations économiques et de l'emploi local en sensibilisant à l'émergence des projets de création, d'activité professionnelle, notamment dans les quartiers Politique de la Ville des communes de Corbeil, Evry et Grigny.



EMPLOI - RÉUSSITE CITOYENNE	6574005	MISSION LOCALE GRIGNY	157 554	Versement d'une subvention afin de favoriser l'accès à l'emploi des publics jeunes (- de 26 ans), sortis du système scolaire et rencontrant des difficultés d'ordre social ou professionnel résidant sur la commune de Grigny.
EMPLOI - RÉUSSITE CITOYENNE	6574006	MIVE CORBEIL	301 207	Versement d'une subvention afin de favoriser l'accès à l'emploi des publics jeunes (- de 26 ans), sortis du système scolaire et rencontrant des difficultés d'ordre social ou professionnel résidant sur le territoire de l'ex CASE
EMPLOI - RÉUSSITE CITOYENNE	6574007	PLIE CORBEIL	125 117	Versement d'une subvention pour la mise en œuvre du Plan local pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E) pour l'insertion des personnes en difficultés, jeunes, adultes demandeurs d'emploi et/ou bénéficiaires du RSA sur les communes de l'ex CASE.
EMPLOI - RÉUSSITE CITOYENNE	6574008	PLIE NORD ESSONNE	41 706	Versement d'une subvention pour la mise en œuvre du Plan local pour l'Insertion et l'Emploi (P.L.I.E) pour l'insertion des personnes en difficultés, jeunes, adultes demandeurs d'emploi et/ou bénéficiaires du RSA dans la commune de Grigny
EMPLOI - RÉUSSITE CITOYENNE	6574039	ARPE	9 268	Versement d'une subvention annuelle à cette association d'insertion par l'activité économique présente sur 14 communes de GPS permettant la mise à disposition de personnel en insertion.
EMPLOI - RÉUSSITE CITOYENNE	6574040	AIVE	13 903	Versement d'une subvention annuelle à cette association d'insertion par l'activité économique présente sur 16 communes de GPS permettant la mise à disposition de personnel en insertion.
EMPLOI - RÉUSSITE CITOYENNE	6574041	FACULTE DES METIERS 91	18 536	Versement d'une subvention annuelle dans le cadre du développement de l'accès à l'apprentissage pour les jeunes du territoire.
EMPLOI - RÉUSSITE CITOYENNE	6574042	FILIGRANE	18 536	Versement d'une subvention annuelle dans le cadre de l'espace dynamique d'insertion intervenant sur la prévention des comportements à risque, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes les plus éloignés de l'emploi.
EMPLOI - RÉUSSITE CITOYENNE	6574043	CROIX ROUGE INSERTION APPRO 77	22 655	Versement d'une subvention annuelle dans le cadre de la réalisation d'un chantier d'insertion relatif au développement de l'aide alimentaire auprès des associations caritatives sur 77
EMPLOI - RÉUSSITE CITOYENNE	6574132	FORUM EMPLOI	85 000	Versement d'une subvention à "Carrefour Pour l'Emploi" dans le cadre de l'organisation du Forum Emploi Grand Paris Sud 2019 sur le territoire Essonnien de GPS
EMPLOI - RÉUSSITE CITOYENNE	6574197	ECOLE NUMERIQUE SENART/EVRY/GR	34 000	Subvention à répartir entre les formations labellisées



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	6574044	BDE Maker-ICAM Paris Sénart	500	Versement d'une subvention annuelle au titre du soutien à l'action des associations étudiantes de GPS. Fléchage : Bureau des étudiants -groupe d'étudiants de l'ICAM animant le fablab Sénart'lab
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	6574045	TELECOM ET MANAGEMENT SUD PARIS	3 500	Versement d'une subvention annuelle au titre d'événements portés par l'Imt starter dédiés à l'innovation dont : challenge entreprendre.
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	6574046	IGEM EVRY GENOPOLE	3 000	Versement d'une subvention annuelle au titre du soutien à l'action des associations étudiantes de GPS. Fléchage : soutien à la participation de l'équipe étudiante transdisciplinaire et multi établissements iGEM de l'UEVE/Genopole au concours international iGEM (Etats Unis au MIT) dédié à la recherche en biologie synthétique.
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	6574047	UNIVERSITE EVRY CORDÉES DE LA REUSSITE	23 900	Versement d'une subvention annuelle au titre du dispositif "Cordée de la réussite" porté par l'UEVE (dite "tête de Cordée" visant à soutenir à l'accès à l'enseignement supérieur des collégiens et lycéens prioritairement issus d'établissements classés en QPV
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	6574191	C19	2 500	Versement d'une subvention annuelle au titre du fonctionnement du C-19, dans le cadre des actions en faveur de l'innovation portées ce cluster
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	6574196	FABLAB PLASCILAB PLANETE SCIE	5 000	Versement d'une subvention annuelle pour soutenir l'action du Fablab PLASCILAB, fablab éducatif de GPS
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE			2 488 710	
POLITIQUE DE LA VILLE	6574009	ECOLE DE LA 2E CHANCE EN ESSONNE	47 250	L'E2C destine son action aux jeunes adultes, ayant dépassé l'âge de la scolarité obligatoire, sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification, rencontrant de grandes difficultés d'insertion et qui sont en recherche d'une insertion sociale et professionnelle. L'E2C offre à ces jeunes adultes un dispositif cohérent d'intervention, une deuxième chance d'éducation et de formation en leur donnant accès à de nouveaux lieux et moyens d'acquisition des savoirs, en visant le débouché sur l'emploi.
POLITIQUE DE LA VILLE	6574010	OSER	403 336	La prévention spécialisée est une compétence départementale inscrite dans les missions de prévention et de protection de l'enfance (Prise en charge financière à 80% par le département de l'Essonne). Elle vise en premier lieu, à développer une action éducative en vue de prévenir la marginalisation et de faciliter l'insertion sociale des jeunes et des familles. Elle s'adresse à des jeunes en difficulté auprès de qui le travail de rue, le mode d'action "hors les murs" est sans aucun doute le plus adapté. L'agglomération cofinance à hauteur de 20% l'association OSER qui intervient avec des équipes d'éducateurs spécialisés sur les communes d'Evry-Courcouronnes, Corbeil-Essonnes, Ris-Orangis et Grigny.



				<p>La prévention spécialisée est un outil précieux, elle permet dans le cadre de la politique de la ville de favoriser l'insertion et l'accès aux droits des jeunes et ainsi d'améliorer les conditions de création et de consolidation du lien social pour mieux vivre ensemble. Elle vise particulièrement les habitants des quartiers prioritaires en appui des politiques menées par l'Agglomération. Enfin, à travers les nouvelles priorités de lutte contre la radicalisation, la prévention spécialisée apparaît comme un acteur majeur.</p>
POLITIQUE DE LA VILLE	6574011	RESEAUX FORMATION RECIPROQUE	94 000	<p>L'association Réseau de Formation Réciproque d'Echanges de Savoirs et de Création Collective œuvre particulièrement dans les quartiers définis comme prioritaires dans le Contrat de Ville Evry Centre Essonne 2015-2020. Elle est un acteur essentiel de l'insertion sociale par le lien qu'elle tisse entre les habitants et la valorisation des savoir-faire de chacun. Son action constitue en cela un dispositif local d'insertion sociale d'intérêt communautaire relevant de la compétence de la CA.</p>
POLITIQUE DE LA VILLE	6574026	RELAIS JEUNES	61 270	<p>L'association « RELAIS JEUNES 77 » œuvre particulièrement dans les quartiers définis comme prioritaires dans le contrat de ville de Sénart 2015-2020. Elle est un acteur essentiel pour agir en direction des jeunes, les accompagner dans leur parcours résidentiel et favoriser leurs intégrations dans les domaines prioritaires. Son action constitue en cela un dispositif local d'insertion sociale d'intérêt communautaire relevant de la compétence de la Communauté d'Agglomération.</p>
POLITIQUE DE LA VILLE	6574058	VOISINMALIN	10 000	<p>L'association Voisins Malins repère, salarie et forme des habitants « passeurs » appelés les Voisins dans les quartiers prioritaires. Au travers d'une démarche de porte-à-porte, les Voisins informent et mobilisent les habitants sur les projets, les services et les droits qui les concernent dans leur vie quotidienne. Pairs reconnus et identifiés par les habitants, ils sont relais des acteurs investis sur les territoires et sont porteurs de l'information, y compris pour les personnes les plus éloignées des institutions. Chaque mission de porte-à-porte est construite avec un acteur local et porte sur une thématique de la vie quotidienne: cadre de vie, logement, accès aux droits, éducation, culture, santé, transports, développement durable. Cette action de sensibilisation, d'information et de repérage vise à améliorer la vie quotidienne des habitants en leur donnant des informations leur permettant d'impulser des changements concrets et durables.</p>



POLITIQUE DE LA VILLE	6574059	UTL ESSONNE	14 000	L'association « UTL Essonne » a pour objet de favoriser l'accès de personnes de tous âges, en particulier celles qui ont réduit ou cessé leurs activités professionnelles, aux activités culturelles et artistiques, à l'enseignement, à la recherche, à la formation permanente », en liaison avec les centres de formation supérieure, les établissements d'enseignement supérieur et notamment, l'Université d'Evry Val d'Essonne(UEVE). Elle a pour objectif de la promouvoir l'accès à la culture et de favoriser le lien social. Elle œuvre de manière croissante auprès des populations résidant dans les quartiers définis comme prioritaires dans le Contrat de ville Evry Centre Essonne 2015-2020, le Contrat de ville Seine Essonne et le Contrat de ville de Grigny.
POLITIQUE DE LA VILLE	6574061	CIDFF 91	20 000	Poursuite du développement des actions sur 2019 pour les territoires de Grigny, Corbeil-Essonnes et Ex-CAECE. Le CIDFF Essonne est une structure associative agréée par l'Etat et membre d'un réseau national. Les locaux du siège sont à Evry depuis 1982, ils abritent la gestion administrative, le fonds documentaire, les permanences téléphoniques du secteur juridique et une grande partie de l'activité du secteur professionnel. C'est donc le centre opérationnel de l'association, là où se pratique au quotidien le travail d'équipe. En Essonne, le CIDFF comprend : 48 points d'information répartis sur 40 villes + 10 commissariats et brigades de gendarmerie pour les victimes de violence conjugale, 4 sites d'accompagnement professionnel. Le CIDFF a pour mission d'informer le public, plus particulièrement les femmes, et de développer des actions sur la lutte contre les discriminations, la citoyenneté et l'égalité des droits et des chances entre les femmes et les hommes.
POLITIQUE DE LA VILLE	6574062	RUGBY DE MASSY	15 000	Une Association qui a «...pour objet de soutenir et de conduire toute mission d'intérêt général concourant par la pratique du rugby et de ses valeurs....au soutien, au financement et à la promotion d'actions visant au renforcement de la cohésion sociale» Une Association qui intervient pour la pratique du rugby, avec des éducateurs diplômés, avec un projet pédagogique complet, consultable et validé par l'Education nationale. Le RCME travaille au sein de Grigny sur 3 axes : le scolaire, le périscolaire et la structure de club
POLITIQUE DE LA VILLE	6574139	ENTREPR. APPRENDRE-SÉNART	5 000	L'association met en œuvre un programme pédagogique de création d'entreprise dans le cadre scolaire qui vise à faire découvrir aux jeunes de façon concrète le monde de l'entreprise et les sensibiliser à l'entrepreneuriat.



POLITIQUE DE LA VILLE	6574159	ECOLE 2 CHANCE 77	10 000	L'association a pour objet de construire et gérer un programme d'éducation et de formation ayant pour objectif le débouché sur l'emploi, au bénéfice de public jeunes du département, sans qualification et à la recherche d'une insertion sociale et professionnelle ; mettre en œuvre, à cet effet, des démarches pédagogiques innovantes et établir un partenariat approfondi avec les acteurs et partenaires locaux, et avec les entreprises.
POLITIQUE DE LA VILLE	6574160	LATITUDE 91	10 000	Latitude 91 est un média citoyen dont la démarche repose sur la participation et la coopération des habitants. L'objectif est de donner la possibilité aux habitants de pouvoir s'exprimer et de s'informer sur la vie économique, sociale et culturelle du territoire. Pour cela, l'association produit une émission radiophonique hebdomadaire de 2h, des reportages et des ateliers audiovisuels.
POLITIQUE DE LA VILLE	6574161	GENERATION 77-SENART	5 000	L'association a pour objet de mener des actions de solidarité et de bienfaisance à l'échelle nationale et internationale, lutter contre le gaspillage alimentaire, mener des actions civiques et citoyennes, lutter contre l'isolement des personnes en menant notamment des actions visant à créer des liens intergénérationnels, permettre aux jeunes de se réaliser sur le plan physique, moral, affectif, spirituel et social, éduquer à l'altérité et à l'ouverture aux autres, favoriser l'insertion, la réinsertion et l'accès à un emploi pérenne, actions écologiques et environnementales.
POLITIQUE DE LA VILLE	6574172	AMIN CIE THEATRE	10 000	Compagnie Amin Théâtre : Afin de répondre le plus rapidement aux nécessités du territoire via le levier culturel, l'Amin compagnie Théâtre effectue différentes actions culturelles sur le territoire de Grand Paris Sud en particulier sur les quartiers politique de la ville en s'entourant des acteurs des territoires afin d'avoir un impact efficient dès la première action. Pour 2018, plusieurs projets sont en cours tel que : -le TAG (Théâtre à Grigny) qui est un lieu identifié par les habitants qui a pour objectif de promouvoir le théâtre auprès des scolaires et des familles via des ateliers, des spectacles. - la création théâtrale qui est déclinée sur différentes actions pluridisciplinaires (chant, danse...) afin de sensibiliser le plus de personnes par la pratique artistique. Toutes les créations se concluent par une présentation publique dans les structures partenaires selon le territoire d'intervention (Grigny, Ris-Orangis, Evry, Courcouronnes).



POLITIQUE DE LA VILLE	6574176	COMBATTRE POUR EXISTER	5 000	L'association vise l'insertion professionnelle par le sport qui s'adresse à des personnes éloignées de l'emploi, jeunes ou moins jeunes, dans le but de les accompagner vers une formation et/ou un emploi. L'objectif : Ramener les jeunes dans les dispositifs de droit commun dans un accompagnement sportif et d'insertion à l'emploi.
POLITIQUE DE LA VILLE	6574192	DECIDER_MUSEE	5 000	L'association Décider Appui individualisé a pour but d'apporter un soutien avisé aux personnes en difficulté afin qu'elles soient en mesure de déterminer et de mettre en œuvre les démarches et actions à entreprendre pour résoudre au mieux, dans les meilleurs délais possibles les problèmes auxquels elles sont confrontées. Le projet Musées en voyage a pour objectif d'accompagner les résidents vers les musées et/ou établissements culturels. L'association DECIDER a fait le choix de s'adresser surtout aux adultes. C'est dans ce cadre qu'est apparu le grand intérêt d'ouvrir des perspectives d'accès à la culture, comme vecteur de remobilisation aidant à dépasser les sentiments de relégation et de « honte » vécus par de nombreux habitants, et d'ouverture à des apprentissages vécus habituellement comme « pas pour eux », ce qui est évidemment source de grandes fiertés.
POLITIQUE DE LA VILLE	6574194	MEDIAPOLE	8 000	Dans le cadre du GPE visant à renforcer l'action éducatrice sur le territoire de Grigny, il a été décidé de mettre en œuvre un lieu ressource à disposition de l'éducation nationale visant à développer la cohésion éducative sur le territoire et à développer les initiatives d'innovation locale. Ce lieu de formation initiale et continue sera au service des établissements scolaires de la ville et permettra d'accueillir les parents 'élèves afin de les sensibiliser aux outils utilisés en classe par leurs enfants et d'en garantir des usages responsables, citoyens et formateurs. L'agglomération s'engage à soutenir l'action du Médiapole d'une participation financière destinée à prendre en charge les frais de fonctionnement.



POLITIQUE DE LA VILLE	6574997	SOUTIEN PROJETS	212 800	Basée sur la délibération N°DEL-2017/548 « Critères d'éligibilité des demandes de subvention politique de la Ville de la communauté d'agglomération Grand Paris Sud aux associations » (CC du 19/12/2017), cette enveloppe permet d'aider les actions à destination des habitants des quartiers en politique de la Ville proposées par des porteurs de projet dans un cadre précis. Ces actions peuvent varier suivant les années et les difficultés rencontrées sur le terrain. Les projets seront présentés dès les actions connues et validées par les élus concernés, après instruction de la Direction de la Politique de la Ville.
POLITIQUE DE LA VILLE	6574998	MICROS PROJETS DE L'ETAT	76 527	C'est une enveloppe déléguée par l'Etat, pour la partie essonnoise du territoire de GPS, (1€/habitant en QPV) afin de financer de petits projets (1500€ maximum). Les dossiers sont instruits par la direction et sont validés sous forme de décision.
POLITIQUE DE LA VILLE			1 012 183	
DÉCHETS MÉNAGERS	6574048	ENTRE JARDINS	6 000	Sensibilisation au compostage, formation des nouveaux ménages qui ont reçu un composteur sur leur jardins, et distribution de composteurs.
DÉCHETS MÉNAGERS	6574049	MJC FERNAND LEGER	10 000	Sensibilisation à la réduction des déchets, an réemploi par l'art et le lien social (repair café, Nanoub,..)
DÉCHETS MÉNAGERS			116 000	
CULTURE	6574018	ECOLE MUSIQUE CRESCENDO	15 300	Aide au fonctionnement de l'école de musique associative de Lieusaint
CULTURE			15 300	
Total des subventions attribuées			4 779 090	

PRECISE que les subventions inférieures à 23 000 euros seront versées en une seule fois, après leur notification.

PRECISE que les subventions supérieures à 23 000 euros seront versées selon les termes de la convention d'objectifs signée avec le bénéficiaire.

AUTORISE le Président à signer, par voie de Décision, les conventions d'objectifs afférentes à l'attribution des subventions supérieures à 23 000 euros.

PRECISE que les crédits correspondants sont inscrits au budget de la Communauté d'Agglomération.

AUTORISE le Président ou le Vice-président ayant délégation dans le domaine concerné à signer tout document afférent.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.



DELIBERATION N°DEL-2019/068 : COMMUNICATION DES TRAVAUX DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 11 DECEMBRE 2018

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Sur proposition du Président,

DONNE ACTE de la communication des travaux du bureau communautaire du 11 décembre 2018.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.

DELIBERATION N°DEL-2019/069 : DECISIONS DU PRESIDENT, DE SON SUPPLEANT ET DU VICE-PRESIDENT EN CHARGE DE LA COMMANDE PUBLIQUE - ATTRIBUTIONS EXERCEES PAR DELEGATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

PREND ACTE de la transmission de la liste des décisions prises par le Président, son suppléant et le Vice-président en charge de la commande publique en vertu de la délégation d'attributions conférée par délibération du conseil communautaire en date du 18 décembre 2018, jointe en annexe à la présente délibération.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.

DELIBERATION N°DEL-2019/070 : EPA SENART - REMPLACEMENT D'UN REPRESENTANT

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart,

Après avoir pris connaissance de la candidature suivante :

- Alain AUZET

Après avoir procédé aux opérations de vote règlementaires,

PROCLAME le résultat suivant :

- nombre de votants : 57
- nombre d'abstentions : 0
- suffrages exprimés : 57
- majorité absolue : 29
- Votes Pour : 57
- Votes Contre : 0

DECLARE Monsieur Alain AUZET élu comme représentant de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart au sein du conseil d'administration de l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart.



PRECISE que le Président de la Communauté d'agglomération est membre de droit du conseil d'administration de l'Etablissement Public d'Aménagement de Sénart.

AUTORISE le Président à signer l'ensemble des documents relatifs à cette affaire.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.

**DELIBERATION N°DEL-2019/071 : SYNDICAT MIXTE OUVERT D'ETUDES PARIS METROPOLE –
REPLACEMENT D'UN DELEGUE TITULAIRE ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT**

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart,

Après avoir pris connaissance des candidatures suivantes :

- Michel BISSON
- Line MAGNE

Après avoir procédé aux opérations de vote règlementaires,

PROCLAME le résultat suivant :

- nombre de votants : 57
- nombre d'abstention : 0
- suffrages exprimés : 57
- majorité absolue : 29
- Votes pour : 57
- Votes contre : 0

DECLARE Monsieur Michel BISSON élu comme délégué titulaire de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart au sein du Comité du Syndicat mixte ouvert d'études Paris Métropole.

DECLARE Madame Line MAGNE élue comme déléguée suppléante de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart au sein du Comité du Syndicat mixte ouvert d'études « Paris Métropole ».

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.

**DELIBERATION N°DEL-2019/072 : MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION (MDEF) DE SENART -
REPLACEMENT D'UN REPRESENTANT SUPPLEANT**

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart,

Après avoir pris connaissance de la candidature suivante :

- Pascaline VANDENHEEDE

Après avoir procédé aux opérations de vote règlementaires,



PROCLAME le résultat suivant :

- nombre de votants : 57
- nombre d'abstention : 0
- suffrages exprimés : 57
- majorité absolue : 29
- Votes Pour : 57
- Votes Contre : 0

DECLARE Madame Pascaline VANDENHEEDE élue comme représentante suppléante de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart au sein du conseil d'administration de la Maison de l'emploi et de la formation de Sénart.

PRECISE que le Président de la Communauté d'agglomération est membre de droit du conseil d'administration de la MDEF de Sénart.

AUTORISE le Président à signer l'ensemble des documents relatifs à cette affaire.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.

DELIBERATION N°DEL-2019/073 : ASSOCIATION FRANÇAISE POUR LE DEVELOPPEMENT URBAIN (AFDU) – REMPLACEMENT DE DEUX REPRESENTANTS

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart,

Après avoir pris connaissance des candidatures suivantes :

- Catherine ALIQUOT-VIALAT
- Line MAGNE

Après avoir procédé aux opérations de vote règlementaires,

PROCLAME le résultat suivant :

- nombre de votants : 57
- nombre d'abstention : 0
- suffrages exprimés : 57
- majorité absolue : 29
- Votes pour : 57
- Votes contre : 0

DECLARE Madame Catherine ALIQUOT-VIALAT et Madame Line MAGNE élues comme représentantes de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart au sein de l'assemblée générale de l'Association Française pour le Développement Urbain (AFDU).

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.



DELIBERATION N°DEL-2019/074 : REGIE DE L'EAU DE GRAND PARIS SUD - REMPLACEMENT D'UN REPRESENTANT AU SEIN DU 1ER COLLEGE DU CONSEIL D'EXPLOITATION DE LA REGIE

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart,

Après avoir pris connaissance de la candidature suivante :

- Jacky BORTOLI

Après avoir procédé aux opérations de vote réglementaires,

PROCLAME le résultat suivant :

- nombre de votants: 57
- nombre d'abstention: 0
- suffrages exprimés: 57
- majorité absolue: 29
- Votes pour: 57
- Votes contre: 0

DECLARE Monsieur Jacky BORTOLI élu comme représentant de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonnes-Sénart au sein du 1^{er} collège du conseil d'exploitation de la Régie de l'Eau de Grand Paris Sud.

PRECISE que le conseil d'exploitation est composé comme suit :

1^{er} collège :

- Madame Edith MAURIN
- Monsieur Serge MERCIÉCA
- Madame Elodie FRANÇOIS
- Madame Ange BALZANO
- Monsieur Jean-François BAYLE
- Madame Sylvie BOIDE
- Monsieur Thierry LAFON
- Madame Laurence HEQUET
- Monsieur Karl DIRAT
- Monsieur Joseph NOUVELLON
- Monsieur Ronan FLEURY
- Monsieur Jean-Louis DUVAL
- Madame Saâdia BELLAHMER
- Monsieur Jacky BORTOLI

2^{ème} collège :

- Qualité de vie à Bondoufle et dans l'Essonne
- Association des familles de Courcouronnes
- Association Evry Village
- Association des familles de Lisses
- UFC Que Choisir
- ATTAC Ris-Orangis
- Association des Résidents de Grigny 2

Grand Paris Sud

500 place des Champs-Élysées - BP 62 - Courcouronnes
91054 Évry Cedex - Tél : 01 69 91 58 58
www.grandparissud.fr



AUTORISE le Président, ou un Vice-Président ayant délégation dans le domaine concerné, à signer tout acte afférent à l'exécution de cette délibération.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.

DELIBERATION N°DEL-2019/075 : SIREDOM - REMPLACEMENT D'UN DELEGUE TITULAIRE

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart,

Après avoir pris connaissance de la candidature suivante :

- Pascal CHATAGNON

Après avoir procédé aux opérations de vote réglementaires,

PROCLAME le résultat suivant :

- nombre de votants : 57
- nombre d'abstentions : 0
- suffrages exprimés : 57
- majorité absolue : 29
- votes Pour : 57
- votes Contre : 0

DECLARE Monsieur Pascal CHATAGNON élu comme représentant titulaire de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart au sein du comité syndical du SIREDOM.

PRECISE que les représentants titulaires et suppléants de la Communauté d'agglomération Grand Paris sud Seine-Essonne-Sénart au Comité syndical du SIREDOM sont :

Délégués titulaires :

- | | |
|--------------------------------|-----------------------------|
| - Mme Catherine ALIQUOT-VIALAT | - M. François GROS |
| - M. Pascal CHATAGNON | - M. Jean HARTZ |
| - M. Jacky BORTOLI | - M. Philippe JUMELLE |
| - M. Jean CARON | - M. Thierry LAFON |
| - Mme Martine CARTAU-OURY | - M. Serge MERCECA |
| - M. Germain DUPONT | - M. Yann PETEL |
| - M. Karl DIRAT | - M. Jean-Baptiste ROUSSEAU |
| - Mme Frédérique GARCIA | - M. Guy Rubens DUVAL |

Délégués suppléants :

- | | |
|--------------------------|------------------------|
| - Mme Nicole LARONCE | - M. Jacques BEAUDET |
| - M. Jean-Luc GUISSARD | - M. Michel BERNARD |
| - Mme Françoise GODDE | - Mme Sylvie BOIDE |
| - Mme Elodie FRANCOIS | - M. Eugène WITTEK |
| - Mme Claire TAWAB | - M. Luc DIERRE |
| - M. Philippe RIO | - M. Michel SOULOUMIAC |
| - M. Patrick PALLUAU | - M. Claude BOISRIVEAU |
| - Mme Laurence HEQUET | - M. Ange BALZANO |
| - M. Raymond BERTHELOOT | - M. Gil MELIN |
| - Mme Christelle PELOUIN | - M. Philippe ROUGER |



- M. Stéphane SOL
- M. Patrick LE DAUPHIN
- M. Patrick HASSAIM
- M. Denis MAUREL
- M. Jean-François BAYLE
- M. Volkan AYKUT
- M. Philippe GUAPS
- M. François SCHORTER
- M. Bernard MEDER
- M. Rodolphe JEUDY
- M. René REMIZE

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.

DELIBERATION N°DEL-2019/076 : SAEM TICE - REMPLACEMENT D'UN REPRESENTANT AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart,

Après avoir pris connaissance de la candidature suivante :

- Alain BRIARD

Après avoir procédé aux opérations de vote réglementaires,

PROCLAME le résultat suivant :

- nombre de votants : 57
- nombre d'abstention : 0
- suffrages exprimés : 57
- majorité absolue : 29
- votes Pour : 57
- votes Contre : 0

DECLARE Monsieur Alain BRIARD élu comme représentant de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart au conseil d'administration de la SAEM TICE.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.

DELIBERATION N°DEL-2019/077 : UFR SCIENCES FONDAMENTALES ET APPLIQUEES (SFA) DE L'UNIVERSITE D'EVRY VAL D'ESSONNE - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart,

Après avoir pris connaissance de la candidature suivante :

- Jacques LONGUET

Après avoir procédé aux opérations de vote réglementaires,

PROCLAME le résultat suivant :

- nombre de votants : 57
- nombre d'abstention : 0
- suffrages exprimés : 57
- majorité absolue : 29
- votes Pour : 57
- votes Contre : 0



DECLARE Monsieur Jacques LONGUET élu comme représentant de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud au sein du conseil de l'UFR des Sciences Fondamentales et Appliquées de l'Université d'Evry-Val-d'Essonne.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.

DELIBERATION N°DEL-2019/078 : APPLICATION A TITRE EXPERIMENTAL DES DISPOSITIFS DE DECLARATION, D'AUTORISATION PREALABLE DE MISE EN LOCATION ET D'AUTORISATION PREALABLE DE DIVISION DE BIENS - PRECISION DE LA REPARTITION DES MISSIONS ENTRE LES COMMUNES ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE, en fonction des outils mis en place sur chaque commune et des périmètres définis, la répartition suivante des missions entre la Communauté d'agglomération et les communes concernées :

Outils	Missions relatives aux outils	Agglomération	Communes volontaires
Déclaration/ autorisation	Délibération cadre	x	
	Délibération pour la modification des périmètres	x	x
	Communication ciblée partenaires et professionnels de l'immobilier	x	
	Communication ciblée pour les propriétaires bailleurs au sein des périmètres concernés		x
	Réception des déclarations / autorisations (dématérialisée ou papier)		x
	Accueil des propriétaires/mise à disposition des formulaires CERFA		x
	Signature/envoi des récépissés aux propriétaires (bonne réception du dossier)		x
Autorisations	Instruction des demandes		x
	Visite des logements (systématique ou non)		x
	Rédaction/signature/envoi des rapports aux propriétaires (accord, accord sous conditions, refus)		x
	Contre-visite si demande de travaux de conformité		x
	Envoi/signature d'un arrêté en cas d'autorisation/refus au propriétaire et d'une copie au service de l'Etat (Préfet) pour l'application de l'amende		x
	Vérification des non-demandeurs et saisie du Préfet pour prononciation de l'amende à l'encontre des « fraudeurs »		x
	En cas d'indécence ou d'insalubrité d'un logement, prévenir les services CAF/ARS et envoi du rapport		x



Déclaration/ autorisations	Suivi administratif et recueil des données		x
	Vérification des non-déclarations/autorisations et saisine du préfet pour prononciation de l'amende à l'encontre des « fraudeurs »		x
	Coordination de la phase expérimentale (Organisation du groupe de travail)	x	
	Traitement et analyse des données	x	
	Evaluation et bilan du dispositif	x	

AUTORISE le Président ou le Vice-président ayant délégation dans le domaine concerné à signer tout document relatif à cette affaire.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.

DELIBERATION N°DEL-2019/079 : FONDS MONDIAL POUR LA NATURE (WWF) : CONVENTION-CADRE 2019-2021 ET CONVENTION D'APPLICATION ANNUELLE 2019

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la convention-cadre 2019-2021 à conclure entre le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) et la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud, telle qu'annexée.

APPROUVE la convention d'application annuelle pour l'année 2019, telle qu'annexée.

DECIDE du versement d'une subvention de 50 000 € au Fonds Mondial pour la Nature (WWF) au titre de l'année 2019.

AUTORISE le Président, ou un Vice-Président ayant délégation dans le domaine concerné, à signer tout document afférent à la présente délibération.

AUTORISE le Président, ou un Vice-Président ayant délégation dans le domaine concerné, à demander toutes les subventions possibles au titre de ce partenariat.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.

DELIBERATION N°DEL-2019/080 : RESEAU DE CHALEUR DU GRAND PARC A BONDOUFLE - MODIFICATION DU REGLEMENT DE SERVICE

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE la modification du règlement de service et de ses trois annexes, telles qu'annexées.

PRECISE que le guide de raccordement, annexé au règlement de service, est renommé en tant que Cahier de prescriptions de raccordement.



AUTORISE le Président ou le Vice-président ayant délégation dans le domaine concerné à signer tout document relatif à cette opération.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.

DELIBERATION N°DEL-2019/081 : RENOVATION DE LA PLACE DU COMTE HAYMON A CORBEIL-ESSONNES - APPROBATION DU PROGRAMME, DE L'ENVELOPPE PREVISIONNELLE ET CREATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME - AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Votes :

NPPV : 0

Abstentions : 1 (Mme Martine CARTAU-OURY)

Suffrages exprimés : 56

Majorité absolue : 29

Votes Pour : 56

Votes Contre : 0

APPROUVE le programme de travaux de l'opération de rénovation de la place du Comte Haymon à Corbeil-Essonnes.

FIXE l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération à 2 083 000 € HT soit 2 500 000 € TTC.

DIT que cette opération sera traitée en Autorisation de Programme et en Crédits de Paiement.

CREE l'autorisation de programme relative à l'opération de rénovation de la place du Comte Haymon à Corbeil-Essonnes pour un montant de 2 500 000 € TTC.

PRECISE que l'échéancier prévisionnel des crédits de paiements est fixé comme suit :

2019	175 000 € TTC
2020	110 000 € TTC
2021	2 065 000 € TTC
2022	150 000 € TTC

AUTORISE le Président, ou le Vice-Président ayant délégation dans le domaine concerné, à solliciter toute autorisation administrative ou demande de subvention nécessaire à cette opération.

AUTORISE le Président ou le Vice-président ayant délégation dans le domaine concerné à signer tout document relatif à cette opération.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Communauté d'agglomération et au plan pluriannuel d'investissement.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.

Grand Paris Sud

500 place des Champs-Élysées - BP 62 - Courcouronnes

91054 Évry Cedex - Tél : 01 69 91 58 58

www.grandparissud.fr



DELIBERATION N°DEL-2019/082 : AMENAGEMENT DU CŒUR DE VILLE D'ETIOLLES - APPROBATION DU PROGRAMME, DE L'ENVELOPPE FINANCIERE PREVISIONNELLE ET CREATION D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Votes :

NPPV : 0
Abstentions : 1 (Mme Martine CARTAU-OURY)
Suffrages exprimés : 56
Majorité absolue : 29
Votes Pour : 56
Votes Contre : 0

APPROUVE le programme de travaux de l'opération de réaménagement du cœur de ville d'Etiolles.

FIXE l'enveloppe financière prévisionnelle de cette opération à 2 625 000 € HT soit 3 150 000 € TTC.

DIT que cette opération sera traitée en Autorisation de Programme et en Crédits de Paiement.

CREE l'autorisation de programme relative à l'opération de réaménagement du cœur de ville d'Etiolles pour un montant de 3 150 000 € TTC.

PRECISE que l'échéancier prévisionnel des crédits de paiements est fixé comme suit :

2019	50 000 € TTC
2020	250 000€ TTC
2021	2 600 000 € TTC
2022	250 000 € TTC

AUTORISE le Président, ou le Vice-président ayant délégation dans le domaine concerné, à solliciter toute autorisation administrative ou demande de subvention nécessaire à cette opération.

AUTORISE le Président ou le Vice-président ayant délégation dans le domaine concerné à signer tout document relatif à cette opération.

DIT que les crédits sont inscrits au budget de la Communauté d'agglomération.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.

DELIBERATION N°DEL-2019/083 : FERME DE VARATRE - MODIFICATION DE LA CONVENTION DE SOUSCRIPTION A CONCLURE AVEC LA FONDATION DU PATRIMOINE POUR LA RESTAURATION DU COLOMBIER

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,



APPROUVE la modification du dossier préalable au lancement d'une souscription avec la Fondation du Patrimoine.

APPROUVE la modification des termes de la convention de souscription à conclure avec la Fondation du Patrimoine.

RAPPELLE que les frais de gestion dus à la Fondation du Patrimoine se monteront à 6 % du montant des dons perçus.

AUTORISE le Président ou le Vice-président ayant délégation dans le domaine concerné à signer les documents relatifs à la présente délibération.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.

DELIBERATION N°DEL-2019/084 : RESEAU DES MEDIATHEQUES 91 - TARIFS 2019

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

FIXE la nouvelle tarification au sein de l'ensemble des médiathèques du réseau des médiathèques 91 de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud comme suit :

- Inscription gratuite pour les usagers qui habitent, travaillent, étudient ou sont demandeurs d'emploi sur le territoire de Grand Paris Sud,
- Inscription payante dans les autres cas : 10 euros pour les moins de 14 ans et 16 euros pour les plus de 14 ans.

DECIDE d'appliquer au sein des équipements de lecture publique qui seront transférés en 2019 les mêmes tarifs que ceux applicables au sein du réseau des médiathèques 91 de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud et ce, à compter de la date de transfert.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.

DELIBERATION N°DEL-2019/085 : ADHESION AU SYNDICAT NATIONAL DES SCENES PUBLIQUES

Le Conseil de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE l'adhésion de la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart au Syndicat National des Scènes Publiques pour l'année 2019.

APPROUVE les statuts du Syndicat National des Scènes Publiques.

DECIDE d'acquitter la cotisation s'élevant à 1 573,41 € pour l'année 2019.



DIT que la Communauté d'agglomération Grand Paris Sud est représentée au Syndicat National des Scènes Publiques par le directeur du Théâtre de Corbeil-Essonnes.

AUTORISE le Président ou le Vice-président ayant délégation dans le domaine concerné à signer tout document relatif à cette adhésion.

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Département de l'Essonne.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10.

Fait à Evry-Courcouronnes, le 20 FEV. 2019

Michel BISSON
Président

